

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Jean LOCATELLI, Évelyne MANTEY, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Patrice DUMORTIER, Hamid HAMLIL, Gilbert REBER, Pierre VOGELWEID **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Josette BESSE, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Sylvie MANZONI, Robert NATALE, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, André THEVENOT, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Claude GIRARD à Denis BANDELIER, Bernard LIAIS à Hamid HAMLIL, Sylvie MANZONI à Pierre VOGELWEID, Robert NATALE à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Thierry MARCJAN, André THEVENOT à Patrice DUMROTIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Eric GILBERT, Fabienne LISBOA, Nicolas PETERLINI, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
18/02/10	18/02/10	En exercice	32
		Présents	24
		Votants	29

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

La secrétaire de séance est désignée parmi les membres titulaires présents. Evelyne MANTEY est désignée.

2010-01-03 – Budget Annexe ZAC Bâtiment Relais de Beaucourt – Décision Modificative n° 1 *Rapporteur : Denis BANDELIER*

Après vérification des crédits consommés du Budget annexe Bâtiment relais de Beaucourt 2009, il s'avère que ceux prévus pour les amortissements sont en dépassement de 320,00 €.

Aussi, convient-il d'augmenter les crédits au BP 2009 du Budget Annexe Bâtiment relais de Beaucourt des comptes D 6811/042 et R 28132/040 pour un montant de 320,00 € (Cf. DM ci-dessous).

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider la décision modificative n°1 du Budget Annexe Bâtiment relais de Beaucourt telle que définie ci-dessous
- d'autoriser le Président à signer tout document administratif, financier ou juridique relatif à cette prise de décision

90053	CCST	DM n°1 2009
Code INSEE	Bat relais indus Beaucourt	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Régularisation Amortissements 2009

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
D-6811-90 : Dotations aux amort. des immos incorp	0.00 €	320.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert €	0.00 €	320.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	0.00 €	320.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-28132-90 : Immeubles de rapport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	320.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	320.00 €
Total	0.00 €	0.00 €	0.00 €	320.00 €
Total Général		320.00 €		320.00 €

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification le

Le Président,

Le Président,